

Avant que l'euphorie ne gagne totalement le ministre, je tiens à dire que je m'inquiète également de cette entente-cadre car je vois que deux questions n'ont pas été abordées. La première question sur laquelle je veux me pencher fait partie du programme que le ministre s'était tracé lorsqu'il a été nommé président du Conseil du Trésor (M. de Cotret). Je veux parler de la question des droits politiques. Mis à part de très hauts fonctionnaires, les employés de la Fonction publique devraient fondamentalement avoir les mêmes droits politiques que tout autre citoyen. Je déplore en outre qu'on n'ait pas touché à la question de la procédure de licenciement. Comme un syndicaliste l'a dit aujourd'hui, cette procédure est médiévale. Elle dresse les employés les uns contre les autres. Elle affecte le moral des gens et encourage le favoritisme et toutes sortes d'abus. Elle doit être changée. Après avoir réglé ce problème, j'exhorte le ministre à s'attaquer à la question et à mettre en oeuvre les modifications importantes voulues, afin que non seulement le licenciement des fonctionnaires—si le gouvernement persiste dans cette voie—se fasse de façon juste, mais également, que la procédure utilisée soit perçue comme étant juste par les intéressés. Dans ce cas, les efforts déployés pour rendre le système équitable, seraient plus que compensés par l'amélioration du moral des employés.

C'est là mon opinion. Nous attendrons avec beaucoup d'intérêt de voir ce que donnera cette entente dans les faits. Je déplore la façon dont on est arrivé à cette mesure, mais j'espère que les gens comprendront ainsi à quel point la négociation collective peut être profitable et positive dans notre société.

* * *

PÉTITIONS

LE TARIF IMPOSÉ PAR LE CANADA SUR LES LIVRES IMPORTÉS

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, je voudrais déposer une série de pétitions. La première se lit comme suit: attendu que le gouvernement fédéral a imposé, en guise de représailles, un tarif à l'importation des livres publiés en langue anglaise, ce qui limite l'accès des Canadiens à la littérature et à l'information, et attendu que ce tarif nuit très peu à l'industrie de l'édition aux États-Unis et qu'il pénalise, par contre, les consommateurs, les éditeurs, les vendeurs, les distributeurs canadiens ainsi que la culture canadienne, et, attendu que l'augmentation du prix des livres nuit aux programmes et à la politique d'acquisition de livres de nos bibliothèques publiques et spécialisées; vos pétitionnaires, demandent donc humblement au Parlement d'annuler ce tarif qui pourrait causer des torts irréparables à l'industrie du livre au Canada et compromettre la politique fédérale régissant les industries culturelles en ce qui a trait aux négociations sur le libre-échange.

J'ai des pétitions de la Nouvelle-Écosse, notamment des villes de Dartmouth, Waverley, Bedford et Halifax. L'une d'entre elles provient de Sackville, au Nouveau-Brunswick.

J'ai également une série de pétitions de la province de Québec. Elles sont signées par des citoyens de Lennoxville, Sainte-Foy, North Hatley, Sherbrooke et d'autres villes.

Pétitions

J'en ai d'autres qui ont été signées par des citoyens de l'Ontario qui sont très contrariés par le tarif de 10 p. 100. Elles proviennent de Burlington, Scarborough, Unionville, Pickering, Whitby, Willowdale, Thornhill, Markham, Toronto, Don Mills, Richmond Hill et Mississauga.

J'ai en main des pétitions qui ont été signées par des habitants d'Edmonton et de Sherwood Park.

J'en ai d'autres dont les signataires vivent en Colombie-Britannique.

M. le vice-président: A l'ordre. Il me semble que la députée a bien présenté sa pétition.

Mme Finestone: Monsieur le Président . . .

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne veux pas que la députée continue à nommer les villes. Elle a bien présenté sa pétition. Elle peut continuer si elle a une autre pétition à présenter.

Mme Finestone: Monsieur le Président, j'ai d'autres pétitions qui proviennent de Hudson, au Québec.

M. le vice-président: A l'ordre. Je m'excuse d'interrompre la députée. Si elle a une pétition portant sur un autre sujet, alors elle peut la présenter. C'est ce que j'ai dit. Je crois qu'elle a bien présenté sa pétition.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je veux parler également de la même question. J'ai des pétitions signées par des Canadiens qui suggèrent que si le gouvernement canadien veut user de représailles à l'égard des États-Unis, il devrait le faire au détriment des Américains et non des Canadiens. Selon les pétitionnaires, les plus pénalisés par les droits de douane imposés sur les livres importés sont les consommateurs, les éditeurs, les libraires, les distributeurs canadiens et la culture du Canada. C'est pourquoi je présente des pétitions émanant de plusieurs circonscriptions de l'Ontario dans l'espoir que le gouvernement canadien se rende compte de sa folie et révoquera immédiatement ces droits de douane, de façon à ce que notre industrie de l'édition et nos organismes culturels puissent prospérer sans ingérence du gouvernement.

• (1530)

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, j'ai moi aussi des pétitions sur la même question. Les pétitionnaires de l'Île-du-Prince-Édouard demandent au gouvernement de supprimer ces droits de douane qui risquent de causer des torts irréparables à l'industrie canadienne du livre et de compromettre la politique fédérale sur les industries culturelles dans le cadre des négociations sur le libre-échange.

J'ai ici une pétition de 30 personnes de Charlottetown et des environs. Il y en a une également qui provient d'Halifax et de certaines régions de Nouvelle-Écosse. J'ai une autre pétition de Yarmouth sur la même question, et de Shelburne County en Nouvelle-Écosse. J'ai une autre pétition signée par 25 résidents de la région d'Halifax-Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. J'ai une autre pétition du 3 octobre émanant d'Halifax et d'autres régions de la Nouvelle-Écosse. Je les présente à la Chambre en leur nom.